

LE DÉFI DE LA VOIX PUBLIQUE AU FÉMININ: SEXISME ET POLITIQUE¹

O DESAFIO DA FALA PÚBLICA FEMININA: SEXISMO E POLÍTICA

THE CHALLENGE OF FEMALE PUBLIC SPEECH: SEXISM AND POLITICS

Marlène Coulomb-Gully*

Université de Toulouse. Jean Jaurès – France

RESUME: Récemment arrivées en politique, les femmes ont dû s'imposer dans cet univers, s'emparer d'une parole codifiée par et pour les hommes, jouer avec les règles d'une éloquence que leur était étrangère. Ce texte problématise le fait que les femmes, notamment en politique, n'ont pas leur place dans l'ordre du discours. Les insultes, les interruptions systématiques, la critique permanente de leur voix, parfois qualifiée d'inaudible, parfois d'être trop aiguë, sont autant de moyens de les faire taire. Et pourtant, elles parlent, parfois encouragées voire sommées de prendre la parole. Dans ce contexte très contraint, on s'interroge sur le type d'éloquence mobilisé par les femmes : s'en remettent-elles aux règles d'une rhétorique inventée par les hommes ou innovent-elles ? Au terme de notre exposition, en pointant les lieux de résistance déjà articulés aujourd'hui, il sera possible d'entrevoir une réorganisation des lieux de la parole publique par les mains des femmes : elles réhabiliteront les voix aiguës, les voix marginales et marginalisées, les accents populaires, les accents régionaux, elles défendront la biodiversité des voix. Ils nous rappelleront qu'il est également nécessaire d'éduquer l'écoute.

MOTS-CLES : *Sexisme. Femmes. Voix. Eloquence. Politique.*

RESUMO: Recém-chegadas à política, as mulheres tiveram que se impor nesse universo, apreender uma palavra codificada por e para os homens, jogar com as regras de uma eloquência que lhes era estranha. Este texto problematiza o fato de que as mulheres, em especial na política, não têm lugar na ordem do discurso. Insultos, interrupções sistemáticas, críticas à sua voz, ora inaudíveis, ora muito agudas, são formas de silenciá-las. Além disso, interessa-nos discutir que eloquência as mulheres mobilizam? Apóiam-se nas

¹ Cet article contient des extraits du livre : COULOMB-GULLY, Marlène Sexisme sur la voix publique. Femmes, éloquence et politique. La Tour-D'Aigues - France Éditions de L'Aube, 2022.

* Est professeure émérite à l'université Toulouse – Jean Jaurès. Ses recherches portent sur le genre, la politique et les médias. Entre autres, elle a publié les livres suivants : *Sexisme sur la voix publique : femmes, éloquence et politique* (L'aube, 2022) ; *Femmes en politique, en finir avec les seconds rôles* (Noveau Monde, 2016) ; *Présidente, le grand défi* (Payot, 2012).

regras de uma retórica inventada pelos homens ou inovam? Ao fim de nossa exposição, pontuando lugares de resistência já atualmente articulados, será possível vislumbrar uma reorganização dos lugares de fala pública pelas mãos femininas: elas reabilitarão vozes agudas, vozes marginais e marginalizadas, sotaques populares, sotaques regionais, defenderão a biodiversidade das vozes. Elas nos lembrarão de que é também preciso educar a escuta.

PALAVRAS-CHAVE: *Sexismo. Mulheres. Voz pública. Eloquência. Política.*

ABSTRACT: Newcomers to politics, women had to impose themselves in this universe, seize a word coded by and for men, play by the rules of an eloquence that was inaccessible to them. This text problematizes the fact that women, especially in politics, have no place in the order of discourse. Insults, systematic interruptions, criticism of their voice – sometimes inaudible, sometimes very high-pitched – are ways of silencing them. Furthermore, we aim at discussing: what eloquence do women mobilize? Do they rely on the rules of a rhetoric invented by men or do they innovate? At the end of our discussion, identifying places of resistance currently articulated, it will be possible to glimpse a reorganization of the places of public speech by female hands: they will rehabilitate high-pitched voices, marginal and marginalized voices, popular accents, regional accents, they will defend the biodiversity of voices. They will remind us that it is also necessary to educate the listening process.

KEYWORDS: Sexism. Women. Public speaking. Eloquence. Politics.

1 LE STEREOTYPE DE LA FEMME BAVARDE

Bavardes, les femmes ? La croyance est fortement ancrée dans l'imaginaire collectif et alimentée par toute une tradition populaire, qui les dépeint au mieux comme intarissables et frivoles, et au pire comme malveillantes : est alors mobilisé tout le spectre des variations sur le personnage de la femme cancanière ou de la mégère (pas forcément apprivoisée) agonisant d'injures son entourage. La biologie est récemment venue à la rescousse du stéréotype, avec la découverte de la protéine FoxP2, produite par le gène popularisé sous l'expression « gène de la parole », et dont il semblerait que les femmes soient mieux pourvues que les hommes, selon une étude de l'université de médecine du Maryland (États-Unis). La très large reprise de ces recherches dans la presse grand public et les médias dit assez le succès de cette croyance populaire.

C'est pourtant une tout autre histoire que nous racontent les travaux scientifiques. L'étude la plus fréquemment citée a été menée par la chercheuse Corinne Monnet (1998) ; sa notoriété, pour des raisons symétriques à celles que nous avons pointées ci-dessus, dépasse largement le cercle restreint de l'audience scientifique où elle aurait dû rester confinée. Analysant les échanges de paroles entre hommes et femmes dans un contexte conversationnel, elle démontre que ce sont les hommes qui parlent le plus, une conclusion qui confirme de nombreux travaux antérieurs². S'interrogeant sur le décalage entre le stéréotype et la réalité, elle avance l'explication suivante : dans la vie quotidienne, la parole des femmes n'est pas évaluée à l'aune de celle des hommes, mais au regard des attentes collectives à l'égard des femmes, dont on attend qu'elles soient silencieuses en public ; ce présupposé explique également qu'une femme parlant autant qu'un homme est perçue comme plus bavarde, un double standard révélateur de la différence de perception d'un même comportement selon le sexe de l'individu. À l'instar de la société dans son ensemble, l'activité de parole est régie par des rapports de pouvoir et des rapports de force, au sein desquels le genre des individus est déterminant.

2 LA PAROLE, AU CŒUR DES RAPPORTS DE DOMINATION GENRES

On le voit à travers la popularité inattendue de ces travaux scientifiques, la parole, et son corollaire le silence, jouent un rôle central dans la définition des rapports de sexe : est homme celui qui parle. De leur côté, les femmes font régulièrement état de leurs difficultés à s'imposer par la voix, y compris dans des fonctions de responsabilité : leurs prises de parole sont moins fréquentes et plus courtes, souvent sous forme de question ou de demande de précision sur ce qui vient d'être dit, etc. Les femmes ont toujours du mal à imposer

² « Seules deux des cinquante-six études parues entre 1951 et 1991 ont trouvé que les femmes parlent plus que les hommes », observe Anne Karpf (*La voix, un univers invisible*, Paris, Autrement, 2008 [2006], p. 275, n. 66). Une conclusion que confirment toutes les études récentes : voir l'excellente synthèse de la journaliste Anne Chemin, « Sexisme sur la voix publique », *Le Monde des Idées*, 4 mars 2017 et le numéro 312 de la revue *Sciences humaines* de mars 2019, consacré à « L'art de parler ».

leur voix et continuent de se positionner comme dominées dans les échanges discursifs. Une étude CSA-INA publiée en mars 2021 révèle que dans les médias, si les femmes totalisent 41 % du temps de présence, leur temps de parole n'est plus que de 35 %³.

Quant aux hommes, habitués à régner sans partage dans un espace public dont les femmes ont longtemps été absentes, et encouragés depuis l'enfance à s'exprimer et à « faire du bruit » quand le calme, l'écoute et la discréction sont intimés aux filles, ils ont du mal à se dessaisir d'une parole qu'ils considèrent comme leur revenant de droit. Les grandes envolées lyriques, les rétrospectives brillantes et le tableau coloré des lendemains qui chantent, ces propos qui marquent les esprits et convainquent de la supériorité de qui les profère, sont le plus souvent l'apanage des hommes.

Et quand les femmes prennent la parole, ils ont tôt fait de la leur reprendre : le « manterrupting » – le terme s'est récemment imposé – est caractéristique de cette situation. Résumant de nombreux travaux sur l'inégal partage de la parole entre hommes et femmes, le socio-anthropologue David Le Breton conclut, à propos des femmes : « Même quand elle ne dit rien, elle dit manifestement trop encore. » (LE BRETON, 2011)

Les hommes auraient également la fâcheuse habitude de faire la leçon aux femmes et de leur expliquer avec force et autorité (avec condescendance et paternalisme ?) ce qu'il convient de penser... y compris sur des sujets dont elles sont spécialistes, une attitude qualifiée par les Anglo-Saxons de « mansplaining » (SOLNIT, 2014).

La voix des femmes fait également l'objet de critiques régulières : « trop aigue », « hystérique », « mal posée », « pareille à des ongles sur un tableau noir », « aigre », « désagréable », « inaudible », « trop cassante » ou « pas assez assurée », en somme toujours « trop » ou « trop peu » : est-il meilleure façon de signifier aux femmes qu'elles sont « de trop » ?

3 #METOO ET APRES

Depuis #metoo, la « libération de la parole des femmes » apparaît comme une évidence et celles-ci sont plus que jamais encouragées à « prendre la parole », au point que les injonctions qui leur sont faites de parler apparaissent parfois aussi contraignantes que les interdits qui leur ont longtemps été opposés. Et bien plus culpabilisantes : comment ne pas prendre la parole quand tout est fait pour vous y encourager ?

Mais les espaces de parole sont l'expression des rapports de pouvoir, et les femmes qui parlent rencontrent de multiples obstacles qui peuvent les amener à préférer se taire : les incivilités de genre sont nombreuses, des petites humiliations que l'on vient de décrire aux violences plus brutales, comme le harcèlement et les injures sexistes quand elles s'expriment sur les réseaux sociaux. Elles semblent donc prises dans des injonctions contradictoires, à la fois encouragées à parler, et punies quand elles le font, le silence apparaissant encore trop souvent comme la meilleure façon de se protéger.

Or, parler en public est une des dimensions constitutives de la citoyenneté, et plus encore de l'exercice politique (FRASER, 1992)⁴. Qui n'accède pas à la parole est réduit.e au silence ou parlé.e par les autres, objet de discours et non sujet de son propre discours. Si le principe de la représentation politique met en avant le « nous » plus que le « je » constitutif de l'individu, la troisième personne (« il » ou « elle ») reste extérieure à l'acte de parole, condamnée à être la « non-personne » dont parle Bénéniste, celui ou celle qui est absent.e ou « absente » (BENVENISTE, 1966 e 1974).

³ CSA, *La représentation des femmes à la télévision et à la radio, rapport 2020*. URL: <<https://www.csa.fr/Informer/Collections-du-CSA/Observatoire-de-la-diversite/La-representation-des-femmes-a-la-télévision-et-a-la-radio-Rapport-sur-l-exercice-2020>>, rapport rendu public le 4 mars 2021 (tous les liens ont été vérifiés le 27 septembre 2021).

⁴ Voir Nancy Fraser (1992).

« Il y a tant de silences à rompre », écrit Audre Lorde (1977), féministe noire et lesbienne: elle rappelle que la voix ne peut être le privilège de quelques-uns ni même de quelques-unes (des femmes blanches et éduquées). La voix partagée et l'accès à la parole, conçue comme un bien commun, sont au fondement de la citoyenneté et participent directement à la vitalité démocratique.

4 UN EPISODE REVELATEUR DE LA PRESIDENTIELLE FRANÇAISE (2022)

Ce 13 février 2022, Valérie Pécresse entre sur la scène du Zénith pour prononcer son grand discours de la campagne présidentielle. La salle est comble, les drapeaux bleu-blanc-rouge s'agitent en tous sens, la musique est à fond, l'ambiance est surchauffée ; « On va gagner ! On va gagner ! », « Valérie, Valérie, Valérie ... ! » scandent les participant.es. Puis la candidate prend la parole : « ...Enfin, enfin nous voici tous réunis ... Vous m'avez manqué ! »

Le discours à peine entamé, les commentaires des internautes tombent : « C'est "Ridicule en Politique"! », « Au secours ! », « Elle a le charisme d'une huître (sic), la conviction d'une autruche et l'éloquence (sic) d'une ânesse ... » Et quelques heures plus tard, les médias de renchérir : « Un naufrage » (L'Indépendant), « C'était le Titanic » (Le Monde, reprenant la formule d'un proche de la candidate), etc.

Rares sont les discours qui suscitent pareille unanimité, sinon, peut-être le discours de politique générale d'Edith Cresson trente ans auparavant : une femme, encore. Que nous disent ces réactions des enjeux de la prise de parole des femmes ?

5 ZOOM ARRIERE : « FEMME, TAIS-TOI » OU LA LONGUE HISTOIRE DU SILENCE DES FEMMES

Dans un essai remarqué, la spécialiste de l'Antiquité Mary Beard observe que « quand il s'agit d'imposer le silence aux femmes, la culture occidentale s'appuie sur une tradition vieille de plusieurs millénaires. » (BEARD, 2018), *L'Odyssée d'Homère*, *L'Assemblée des femmes* d'Aristophane, *Les métamorphoses* d'Ovide, etc. nous racontent toutes la même histoire où il s'agit de « clouer leur bec » aux femmes. Une longue tradition littéraire et philosophique, l'Eglise, la misogynie des clercs et de nombreux textes médiévaux ont relayé cette injonction au silence, reprise par les codes de la bienséance bourgeoise intimant aux femmes silence et discrétion. N'est-ce pas la preuve que celles-ci n'étaient pas si faciles à faire taire et que les hommes n'étaient pas prêts à partager l'arme du discours avec celles qui apparaissaient sans doute comme de potentielles concurrentes ?

En 2020, en raison du COVID, les épreuves orales ont été supprimées dans de nombreux concours d'entrée (à l'université, dans des grandes écoles, etc.) et les candidat.es ont été recruté.es sur leurs seuls résultats écrits : la proportion de filles admises par exemple à l'Ecole normale supérieure dans la filière littéraire, est passée de 54 à 67%. Continue de se jouer, dans la prise de parole, un rapport de domination et d'exclusion génré construit par des siècles, voire des millénaires de patriarcat.

6 PRENDRE LA PAROLE, QUAND MEME : LE DEFI DE LA PAROLE PUBLIQUE AU FEMININ

« On a pris la parole comme on a pris la Bastille » écrivait, en mai 1968, le philosophe Michel de Certeau : parler en public est une des dimensions constitutives de la citoyenneté (FRASER, 1992), et plus encore de l'exercice politique. En effet, qui n'accède pas à la parole est réduit.e au silence ou parlé.e par les autres, objet et non sujet de discours, une « non personne » pour reprendre les propos de Benvéniste (1966 et 1974).

Or le « métier politique » est fondé sur des règles édictées par et pour les hommes : goût pour la compétition, prouesse physique, charisme, puissance oratoire ... autant de qualités propres à l'exercice politique tel qu'il s'est forgé au cours du 19^{eme} siècle et a été conforté dans des lieux de sociabilité masculine (l'internat, l'université, le séminaire, l'armée, le bordel...). Ajoutons que la Révolution française et ses Mirabeau, Danton ou Desmoulins, ont donné ses lettres de noblesse à la harangue révolutionnaire,

fondée sur une voix tonitruante, une gestuelle ample et une expression puissante, qui a profondément marqué notre conception de l'éloquence politique, virile s'il en est.

Comment, alors que les femmes ont été exclues d'un univers politique construit sans elles, voire contre elles, parvenir à s'y faire entendre ? Comment prendre la parole en tant que « femme publique » quand cette expression évoque une prostituée, en tant que « gouvernante », quand le terme renvoie d'abord à la garde d'enfants, comment monter à la tribune quand le « tribun » se décline au seul masculin ? Les mots du discours et du pouvoir ont longtemps été confisqués par les hommes et l'on mesure à cette aune l'ampleur du défi auquel les femmes sont confrontées quand, sous l'impulsion des lois dites « de parité » votées à partir des années 2000, elles descendent dans l'arène politique (COULOMB-GULLY, 2012).

7 AU PARLEMENT, CE LIEU OU L'ON PARLE : *VOX POPULI, VOX VIRI?*

« Enlève les boutons ! » lui crie un député lorsque, en ce jour d'été 2012, la ministre du logement Cécile Duflot saisit le micro pour répondre à la question d'un élu. Le 9 octobre 2013, la députée EELV Véronique Massonneau prend le micro pour débattre de la réforme des retraites quand un groupe de députés de droite, hilares, imite des cris de basse-cour. Les propos d'Alice Thouroult, députée LREM, sur le projet de loi sur la moralisation de la vie publique sont accueillis par des bêlements de chèvre sur les bancs de l'opposition (3 août 2017), etc. Les propos sont récurrents, au point qu'un site au nom suggestif (« Chair collaboratrice ») a été créé, qui recense les faits de sexisme dans l'enceinte de l'Assemblée. Sa lecture donne le vertige⁵. Claire Oger observe que ce n'est pas la présence des femmes en politique qui déclenche l'injure sexiste, mais leur prise de parole (OGER, 2006).

Simone Veil, qui a porté le projet de loi sur la légalisation de l'avortement en 1974, a adopté une posture d'humilité qui dit assez le réseau de contraintes -politiques mais aussi discursives- dans lequel elle se trouve prise : « Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes – ... » Positionnement tactique qu'un Michel de Certeau caractérise comme la ressource des dominées, quand les dominants mettent en place des « stratégies ».

Trente ans plus tard, en 1991, la réception du discours de politique générale d'Edith Cresson, première femme à avoir occupé un tel poste, la renvoie à son statut de « femelle » qui a usurpé une fonction régaliennes naturellement (« nature-elle-ment ») dévolue aux hommes et il faut attendre 2013 et le discours de Christiane Taubira sur le projet de loi dit du « mariage pour tous » pour voir saluer une femme, noire de surcroît, pour sa performance oratoire : c'est en mobilisant une stratégie de distinction et des ressources discursives rares, qu'elle est parvenue à conjurer la malédiction.

8 PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT : « UN NOUVEAU JOB POUR LES MEUFS » ?

La formulation étonnante est empruntée à Sibeth Ndiaye nommée à cette fonction en 2019 et qui déclarait dans un tweet : « Vous informer et expliquer ce que fait le gouvernement pour votre quotidien : c'est mon nouveau job » tandis qu'elle saluait le décès de Simone Veil d'un très décrié (quoique prononcé en *off*) « Yes, la meuf est dead ». Son usage décomplexé d'un français métissé lui est d'autant moins pardonné qu'elle est d'origine sénégalaise : une forme d'hypercorrection langagière aurait été pour certain.es le gage de sa parfaite intégration, au lieu que ... Toujours, la langue est politique.

Mais Sibeth Ndiaye n'est que la dernière de cette lignée de porte-paroles femmes dont on analyse ici la façon dont leur nomination a été reçue : en quoi la fonction de porte-parole accomplit-elle ou déroge-t-elle à la malédiction de la parole publique au féminin ? De Georgina Dufoix, première femme nommée à cette fonction par François Mitterrand en 1984 à Sibeth Ndiaye, en passant Catherine Trautmann, Valérie Pécresse et Najat Vallaud-Belkacem, il s'agit de cerner l'imaginaire qui entoure cette fonction au cœur de l'activité langagière du pouvoir, et les enjeux de son incarnation par une femme.

⁵ <<https://chaircollaboratrice.wordpress.com>>.

On peut dès lors s'interroger sur la signification exacte de la nomination de ces femmes à la fonction de porte-parole dans des gouvernements dont elles féminisent, voire colorent, l'image à peu de frais, et sur leur relatif succès dans un exercice de langage a priori éloigné de leurs compétences présumées, si l'on se réfère à leur exclusion traditionnelle de la parole publique. On peut faire l'hypothèse qu'autant que le verbe qu'elles sont réputées porter, leur image est ici déterminante.

9 CANDIDATES : L'ORDALIE

« L'homme du passé/L'homme du passif », « Blanc bonnet et bonnet blanc », « Travailler plus pour gagner plus », « Mon véritable adversaire [...] c'est le monde de la finance » : dans ce florilège qui appartient à notre patrimoine politique national tant ces formules ont marqué notre mémoire collective, la voix des femmes est cependant absente, ou presque. Seul le « Travailleuses, travailleurs » d'Arlette Laguiller, première femme candidate à la présidentielle en 1974, a traversé cet épais silence. La plupart du temps inaudibles, elles ont pourtant tracé leur route et relevé le défi, comme Arlette Laguiller déjà mentionnée, ou Huguette Bouchardéau en 1981 (entend-on la bouche qui s'exprime dans son nom ?) qui s'élève contre la « ventriloquie usurpatrice » et qui ne veut pas parler pour les autres, mais les inciter à prendre la parole ; ou Eva Joly, cruellement moquée pour son accent et renvoyée à ses origines, quand elle proclame qu'« En France, l'espoir résonne de tous les accents du monde ».

Les campagnes de 2007, de 2017 et de 2022 ont vu arriver au second tour, un binôme composé d'un homme et d'une femme : Ségolène Royal, surnommée « la muette du sérail », et Marine Le Pen, qui malgré sa réputation de bretteuse s'est effondrée lors du débat de 2017 contre Emmanuel Macron et dont la prestation de 2022 a été jugée fort médiocre au regard de celle de son adversaire.

Cette traversée d'un lieu – l'Assemblée nationale –, cette évocation d'une fonction -porte-parole du gouvernement-, et de parcours d'exception comme celui de candidate à la présidentielle, nous disent que la male-diction qui frappe la parole des femmes est loin d'être conjurée. Aujourd'hui encouragées à s'exprimer, elles sont prises dans des injonctions contradictoires, et courrent le risque, lorsqu'elles prennent la parole, de se voir violemment imposer le silence : #salepute. 73% des femmes qui s'expriment sur la toile ont subi des cyberviolences. Les termes de leurs agresseurs (des hommes pour la plupart) sont toujours les mêmes, au point que tous les messages semblent émaner du même homme et s'adresser à la même femme : l'Homme, la Femme⁶.

Contre la tentation de se taire, parce que la sanction pour avoir pris la parole publiquement est trop forte, contre le désir de retourner au silence, il faut alors que d'autres se lèvent et prennent le relai, parce que la voix ne peut rester le privilège de quelques-uns, ni même de quelques-unes. L'espace public doit résonner d'accents divers, de paroles partagées, de voix multiples. Le défi est à la hauteur des enjeux démocratiques.

Mais les sorcières de la République mettront fin à la male-diction de la parole des femmes. Elles feront voler en éclats les canons de l'éloquence, elles enfreindront les lois de la rhétorique, elles déconstruiront les normes de la communication. Elles défendront les dictions heurtées, les dictions monocordes, les dictions lentes. Elles parleront des mots qui bloquent et qui soudain jaillissent dans une explosion verbale. Elles réhabiliteront les voix aiguës et les voix marginales et marginalisées, les accents populaires, les accents régionaux, elles défendront la biodiversité des voix. Elles rappelleront qu'il faut aussi éduquer l'écoute et que « la véritable éloquence se moque de l'éloquence » (PASCAL, 1670). Sorcières de la République, à vos pupitres : « Liberté, égalité, adelphité » !

⁶ #salepute est le titre d'un remarquable documentaire des journalistes Florence Hainaut et Myriam Leroy, produit par Kwassa film et diffusé sur Arte le 23 juin 2021.

REFERENCES

BEARD, M. *Les femmes et le pouvoir*; un manifeste. Paris: Belin, 2018.

BENVENISTE, É. *Problèmes de linguistique générale*, 2 vol. Paris: Gallimard, 1974.

CHAIR collaborative. 2016. Disponível em: <https://chaircollaboratrice.wordpress.com>. Acesso em: 15 set. 2022.

CHEMIN, A. Sexismo na fala pública. *Le monde des idées*, 4 mar. 2017.

COULOMB-GULLY, M. *Présidente, le grand défi* – Femmes, politique et médias. Paris: Payot, 2012.

COULOMB-GULLY, M. *Sexisme sur la voix publique* – Femmes, éloquence et politique. La Tour-D'Aigues - France Editions de l'Aube, 2022.

CONSEIL supérieur de l'audiovisuel. *La représentation des femmes à la télévision et à la radio, rapport 2020*. 4 mar. 2021. Disponível em: <https://www.csa.fr/Informer/Collections-du-CSA/Observatoire-de-la-diversité/La-représentation-des-femmes-a-la-télévision-et-a-la-radio-Rapport-sur-l-exercice-2020>. Acesso em: 27 set. 2021

FRASER, N. Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. In: CALHOUN, C. (Dir.), *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge, MIT Press, 1992. p. 109-142.

KARPF, A. *La voix, un univers invisible*. Paris: Autrement, 2008.

LE BRETON, D. *Éclats de voix*. Paris: Métailié, 2011.

LHÉRÉTÉ, H.; NAVARRE, M. (coord.). L'art de parler. *Sciences humaines*, n. 312, mar. 2019. Disponível em: https://www.scienceshumaines.com/l-art-de-parler_fr_40490.html. Acesso em: 13 set. 2022.

LORDE, A. A transformação do silêncio em linguagem e ação. In: LORDE, A. *Irmã outsider*. Trad. Stephanie Borges. Belo Horizonte: Autêntica, 2019. p. 49-54.

MONNET, C. La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation. *Nouvelles questions féministes*, v. 19, n. 1, p. 9-34, fev. 1998.

OGER, C. Dialectique de la parole et du silence; émergence et fonction de l'injure sexiste en politique. *Communication*, v. 25, n. 1, p. 11-45, 2006.

PASCAL, B. Géométrie-Finesse II (Série XXII). Fragment n. 2/ 2. *Pensées*, S 651–679. 1670. Disponível em: <https://polytropy.com/2021/04/21/pascal-pensees-s-651-679/>. Acesso em: 16 set. 2019.

SOLNIT, R. *Ces hommes qui m'expliquent la vie*. Paris: L'Olivier, 2014.



Reçue le 29 Septembre 2022. Acceptée le 16 Octobre 2022.